



Année scolaire 2019-2020

Jounieh, le 5 septembre 2019
Réf. : Péd.002/19-20

Chers parents,

Suite à une mise à jour de notre base de données, les bordereaux de paiement (version papier) pour le 1^{er} versement de la scolarité de l'année 2019-2020 seront émis le jeudi 12 septembre 2019, date à partir de laquelle vous serez en mesure de retirer votre bordereau auprès de l'administration et date à laquelle il vous sera également envoyé par courrier électronique. Toutefois, si vous ne recevez pas le bordereau de paiement par courrier électronique, veuillez envoyer le vôtre à l'adresse suivante : info@alac.org.lb

À partir du 2^e versement de la scolarité de l'année 2019-2020, les bordereaux de paiement ne seront envoyés que par courrier électronique. C'est la raison pour laquelle nous vous prions, si vous ne l'avez pas déjà fait, de bien vouloir nous envoyer vos courriers électroniques (les courriers des deux parents) à l'adresse suivante : info@alac.org.lb

Voici les dates des envois des bordereaux de paiement par courrier électronique :

Jeudi 12 septembre 2019 → 1^{er} versement (une version papier sera également disponible) ;
Jeudi 31 décembre 2019 → 2^e versement ;
Mardi 31 mars 2020 → 3^e versement.

Merci de votre attention.

Michel MOUBARAK
Responsable administratif



Schuljahr 2019/2020

Jounieh, den 5. September 2019
Ref.: Péd.002/19-20

Liebe Eltern,

ab Donnerstag, den 12. September 2019 sind die Zahlungsaufträge (in Papierform) für die erste Teilzahlung des Schulgeldes (Schuljahr 2019/2020) bei der Verwaltung verfügbar. Gleichzeitig werden sie Ihnen per E-Mail zugeschickt. Sollten Sie den Zahlungsauftrag per E-Mail nicht erhalten, bitten wir Sie um Mitteilung an info@alac.org.lb.

Ab der 2. Teilzahlung für das Schuljahr 2019/2020 werden die Zahlungsaufträge ausschließlich per E-Mail verschickt. Aus diesem Grund bitten wir darum, dass Sie uns Ihre aktuellen E-Mail-Adressen (Mutter und Vater) unter info@alac.org.lb mitteilen.

Zur Kenntnisnahme die Termine für den Erhalt der Zahlungsaufträge per E-Mail:

Donnerstag, 12. September 2019 → 1. Teilzahlung (Papierversion erhältlich)
Donnerstag, 31. Dezember 2019 → 2. Teilzahlung
Dienstag, 31. März 2020 → 3. Teilzahlung

Mit freundlichen Grüßen

Michel Moubarak
Verwaltungsleiter